

ESPACES NATURELS SENSIBLES

ZONES DE PREEMPTION AU TITRE DES ESPACES NATURELS SENSIBLES

Dans le cadre de la loi du 18 juillet 1985, le Conseil départemental de l'Essonne, par la délibération 2021-04-0032 du 13 décembre 2021, a approuvé la modification du recensement des Espaces Naturels Sensibles et des zones de préemption sur les communes de Fontenay-le-Bris et Bièvres ainsi que la création du recensement sur la commune de Blandy.

Les plans de délimitation et de situation joints à la délibération sont consultables gratuitement à la Direction du Domaine et du Patrimoine, rue Heinrich HERTZ, 4^{ème} étage, 91000 EVRY-COURCOURONNES. Contact : Service Prospective, Projets et Accomplissement, Tél : 01.60.91.26.48.



COMMUNE DE MARCOUSSIS

Prescription de la révision N°2 du Plan Local d'Urbanisme

Par délibération n° 2021-101 en date du 13 décembre 2021, le Conseil Municipal a prescrit la révision n°2 du Plan Local d'Urbanisme de Marcoussis. Cette délibération précise les objectifs poursuivis dans le cadre de la révision ainsi que les modalités de concertation associant pendant toute la durée de l'élaboration du projet les habitants, les associations et les autres personnes concernées. Cette délibération peut être consultée en mairie où elle fait l'objet d'un affichage pendant 1 mois.

@ COM CFEC INVEST STE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

SAS au capital de 1 500 000 €
ZI du Bois Chaland
18, rue du Bois Chaland
91090 LISSES
881 332 514 RCS EVRY

Le traité de fusion établi le 30.11.2021 avec GROUPE CFEC AUDIT société absorbée, SAS au capital de 1 414 830 €, ayant son siège social ZI du Bois Chaland, 18, Rue du Bois Chaland, CE 2907, LISSES, 91029 EVRY-COURCOURONNES, 402 661 607 RCS EVRY, comportant notamment description des apports effectués par la société absorbée a fait l'objet d'une publication au BODACC en date du 30.11.2021.

En application des dispositions de l'article L.236-11 du Code de commerce, la fusion n'a pas donné lieu à approbation par décision collective des actionnaires de la société absorbante.

Il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion qui a pris effet le 31.12.2021.

@ COM CFEC INVEST STE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES, étant propriétaire de la totalité des actions émises par GROUPE CFEC AUDIT depuis une date antérieure à celle du dépôt du traité de fusion au greffe du tribunal de commerce d'EVRY, il n'a pas été procédé ni à l'échange de titres ni à une augmentation de capital et GROUPE CFEC AUDIT a été dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation définitive de la fusion.

Toutefois, fiscalement et comptablement, la fusion a pris effet rétroactivement au 01.07.2021 de sorte que les résultats de toutes les opérations réalisées par GROUPE CFEC AUDIT depuis le 01.07.2021 et le 31.12.2021 seront réputées réalisées, selon le cas, au profit ou la charge de @ COM CFEC INVEST STE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES depuis le 01.07.2021.

Les actifs apportés se sont élevés à 4 053 065,22 € pour un passif pris en charge de 2 255 126,16 €. La valeur nette des biens et droits apportés ressort à la somme de 1 797 939,06 €.

La différence entre la valeur nette des biens et droits apportés (Soit 1 797 939,06 €) et la valeur comptable dans les livres de la société absorbante des 20 458 actions de GROUPE CFEC AUDIT (Société absorbée), dont elle était propriétaire (Soit 3 881 381 €) différence par conséquent égale à 2 083 442 €.

Avis d'Enquêtes

PRÉFET DES YVELINES

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports d'Île-de-France
Unité départementale des Yvelines

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Demande d'autorisation environnementale présentée par la société AIR LIQUIDE FRANCE INDUSTRIE portant sur l'exploitation de la station de distribution d'hydrogène située sur la commune des Loges-en-Josas (78350)

Par arrêté du 24 décembre 2021, une enquête publique d'une durée de seize jours est organisée du 31 janvier au 15 février 2022 inclus sur la demande d'autorisation environnementale, présentée par la société AIR LIQUIDE FRANCE INDUSTRIE afin de modifier les conditions d'exploitation de la station de distribution d'hydrogène située sur la commune des Loges-en-Josas (78350) - rue de la Croix blanche, pour accroître la capacité d'entreposage et de distribution en hydrogène, le site relevant alors du régime de l'autorisation au titre de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement (rubrique n°4715).

Le dossier mis à l'enquête comporte notamment une étude d'incidence environnementale.

À l'issue de la procédure, le préfet des Yvelines est l'autorité compétente pour statuer, par arrêté, sur la demande d'autorisation environnementale (autorisation assortie de prescriptions ou refus).

Pendant la durée de l'enquête, le dossier est consultable :

- sur internet à l'adresse suivante :

<https://www.yvelines.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Installations-classées-pour-la-protection-de-l-environnement/Enquetes-2022>

- sur support papier, à la mairie des Loges-en-Josas, aux jours et horaires d'ouverture de la mairie au public ;

- sur un poste informatique, à la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports d'Île-de-France (DRIEAT) - unité départementale des Yvelines (UD 78) - 35 rue de Noailles à Versailles (78000), sur rendez-vous (tel. : 01 71 28 48 51 ou ud78.drieat-if@developpement-durable.gouv.fr)

Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire-enquêteur, ouvert à cet effet à la mairie des Loges-en-Josas. Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées par voie postale à la mairie des Loges-en-Josas, à l'attention du commissaire-enquêteur. Elles seront annexées au registre d'enquête.

Le public pourra également faire parvenir ses observations et propositions au commissaire-enquêteur, du 31 janvier au 15 février 2022 inclus, par courrier électronique à l'adresse suivante :

drieat-consultation-environnement@developpement-durable.gouv.fr

Les observations et propositions transmises par voie électronique seront consultables sur le site internet de la préfecture des Yvelines susmentionné, dans les meilleurs délais.

Monsieur Michel RIOU, chef de projets industriels en retraite, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur.

Le commissaire-enquêteur recevra, à la mairie des Loges-en-Josas, les observations et propositions écrites et orales de toutes les personnes qui le souhaitent, aux dates et horaires suivants :

le lundi 31 janvier 2022 de 10h00 à 12h00

le lundi 7 février 2022 de 15h30 à 17h30

le samedi 12 février 2022 de 10h00 à 12h00

Dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus COVID-19, les conditions de consultation du dossier d'enquête et l'accès du public aux per-

manences du commissaire-enquêteur se feront dans le respect des règles sanitaires fixées par le maire des Loges-en-Josas.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie de des Loges-en-Josas, à la DRIEAT - UD78 et sur le site internet de la préfecture (adresse susmentionnée pour la consultation du dossier d'enquête) à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Toutes informations sur le dossier d'enquête peuvent être demandées à Monsieur Vincent BASSET, société AIR LIQUIDE FRANCE INDUSTRIE, 2 rue Clémentine à SASSENAGE (38360) - Tél. : 06 86 15 71 79 - Miel : vincent.basset@airliquide.com

LE PRÉFET DE L'ESSONNE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PREALABLE A LA DÉCLARATION DE PROJET EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE GOMETZ-LE-CHÂTEL

du mardi 1^{er} février (14h30) au vendredi 18 février 2022 (17h) soit 18 jours consécutifs (Arrêté 2022/PREF/DCPPAT/BUPPE/002 du 06/01/2022)

PROJET : Déclaration de projet présentée par le SIAHVY emportant mise en compatibilité du PLU de Gometz-le-Châtel, pour la réalisation du projet d'aménagement de remise en fond de vallon du ru d'Angoulême et la valorisation de la zone humide du Baratage.

L'emprise du projet se situe dans un Espace Bois Classé (EBC) de la commune de GOMETZ-LE-CHÂTEL, qui doit être déclassé pour permettre la restauration du ru d'Angoulême et sa zone humide.

Cette enquête portera à la fois sur l'intérêt général du projet et sur la mise en compatibilité du PLU.

CONSULTATION DU DOSSIER : le dossier d'enquête comprenant la mise en compatibilité du PLU sera à la disposition du public à la mairie de GOMETZ-LE-CHÂTEL, 76 rue saint Nicolas, pendant toute la durée de l'enquête, aux heures normales d'ouverture au public :

Lundi : 9h30 à 12h00

Mardi : 14h30 à 19h00

Mercredi : 14h30 à 17h30

Vendredi : 14h30 à 17h00

Samedi : 10h00 à 12h00

Ces horaires peuvent être éventuellement modifiés en fonction de l'évolution des mesures sanitaires liées au COVID 19.

Il pourra également être consulté sur le site internet des services de l'État en Essonne : www.essonne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Amenagement-et-urbanisme/urbanisme

PERMANENCES DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR (M. Jean-Claude BOHL, Ingénieur d'essais à l'Onera en retraite)

• mardi 1^{er} février 2022 de 16h à 19h

• samedi 12 février 2022 de 10h à 12h

• vendredi 18 février 2022 de 14h30 à 17h

Toutes les mesures seront prises par M. le Maire de GOMETZ-LE-CHÂTEL pour assurer la réception du public dans de bonnes conditions sanitaires.

DEMANDE D'INFORMATIONS SUR LE PROJET : SIAHVY - 12 avenue Salvador Allende - 91165 SAULX-LES-CHARTREUX tél. 01.69.31.72.10

LES OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS du public pourront être, soit :

- consignées sur le registre d'enquête papier,

- déposées sur le registre dématérialisé ouvert du mardi 1^{er} février (14h30) au vendredi 18 février (17h)

Annonces Classées

EMPLOI

DEMANDE EMPLOI

Bâtiment



PEINTRE 22 ANS D'EXPERIENCE, recherche travail chez particulier de peinture, papier peints, enduit, fibre, toile à enduire ou à peindre, pose de bandes, sols pose de parquets stratifié, PVC, lino, moquette, rafraîchissement de maison ou appartement en vue de vente ou location. Ravalement extérieur, volet en peinture ou lazure. Travail soigné disponible de suite CESU. Tél. 06.84.04.97.63. (Richard)

Divers

Femme cherche heures de ménage et repassage chez particuliers. Pas sérieux s'abstenir. Tél. 06.36.22.64.26.

Votre petite annonce départementale ou régionale

Isabelle : 01 69 36 57 69

E-mail : i.gros@le-republicain.fr

Le Républicain DE L'ESSONNE

IMMOBILIER

Immobilière 3F A VENDRE APPARTEMENT PARAY-VIEILLE-POSTE (91550)

4, Rue de l'Église

Prix de référence : 181 911 €* Prix décoté : 145 530 €*

Appartement de 2 pièces d'une surface de 60 m² au 1^{er} étage comprenant un Entrée, séjour, une chambre, cuisine, salle de bains, WC, deux rangements, dégagement et balcon. Place de parking en sous-sol.

Quote-part annuelle des charges courantes prévisionnelles 2021 : 1 584 € Estimation de la taxe foncière 2021 : 800 € DPE : En cours - Chauffage et production d'eau chaude : Collectif électrique

Thomas BULARD thomas.bulard@transactif-immobilier.fr COORDONNÉES : 06 03 58 19 67

TRANS/ACTIF

Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur

Délais de remise des offres* : 1 mois à compter de la dernière publicité légale

Modalité de remise des offres* : Par mail, remise en mains propres ou par tout autre moyen

*Offre et prix soumis à condition de ressources

Honoraires d'agence à la charge du Vendeur et Frais de notaire en sus à la charge de l'Acquéreur conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH

Immobilière 3F A VENDRE APPARTEMENT PARAY-VIEILLE-POSTE (91550)

6, Rue de l'Église

Prix de référence : 259 382 €* Prix décoté : 207 510 €*

Appartement de 4 pièces d'une surface de 86,9 m² au 2^{ème} étage comprenant un Entrée, séjour, trois chambres, cuisine, salle de bains, WC, deux rangements, dégagement et balcon. Place de parking en sous-sol.

Copropriété de 35 lots principaux - Absence de procédure en cours

Quote-part annuelle des charges courantes prévisionnelles 2021 : 2 215 € Estimation de la taxe foncière 2021 : 950 € DPE : En cours - Chauffage et production d'eau chaude : Collectif électrique

Thomas BULARD thomas.bulard@transactif-immobilier.fr COORDONNÉES : 06 03 58 19 67

TRANS/ACTIF

Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur

Délais de remise des offres* : 1 mois à compter de la dernière publicité légale

Modalité de remise des offres* : Par mail, remise en mains propres ou par tout autre moyen

*Offre et prix soumis à condition de ressources

Honoraires d'agence à la charge du Vendeur et Frais de notaire en sus à la charge de l'Acquéreur conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH

Le Républicain DE L'ESSONNE

Une solution pour vous faciliter le travail au quotidien !

Un service de saisie de vos annonces légales en ligne 7j/7, 24h/24 vous est proposé, dans des conditions d'utilisation optimales et simplifiées aux meilleurs tarifs.

Les + :

- ✓ Des formulaires préétablis afin de vous guider dans la création de vos annonces ;
- ✓ Prévisualisation instantanée et devis immédiat ;
- ✓ Système de paiement sécurisé par carte bancaire ;
- ✓ Téléchargement immédiat de l'attestation de parution ;
- ✓ Parution dans le journal habilité à publier les annonces légales ;
- ✓ Envoi du justificatif de parution.

Pour cela rendez-vous sur le site internet : legales.le-republicain.fr

Contactez-nous par mail à l'adresse suivante : al@le-republicain.fr

ou par téléphone au 01.69.36.57.10

@LeRep91